

efforts accrus de développement régional, les améliorations apportées aux vieux programmes et la mise en œuvre de nouveaux programmes sous le gouvernement actuel.

On était mécontent des programmes nationaux qui, de l'avis de beaucoup de gens dans les provinces de l'Atlantique, ne tenaient pas compte des circonstances régionales et des besoins régionaux. On était mécontent des programmes régionaux qui semblaient toujours être formulés à l'extérieur de la région et pas assez sensibles à la région. On était mécontent des programmes régionaux qui, nous disait le secteur privé, étaient paralysés par la bureaucratie et par les formalités administratives. Nous avons entendu toutes ces histoires d'horreur des échelons administratifs que devaient gravir ceux qui sollicitaient l'aide gouvernementale, passant des municipalités locales aux bureaux régionaux, aux comités de hauts fonctionnaires et aux sous-ministres adjoints à Ottawa. Nous avons entendu les histoires d'horreur des formulaires de demande de 30 pages à remplir, et tout le reste. Une bonne partie de cela se trouvait dans le discours prononcé par le très honorable premier ministre lors du débat tenu à l'autre endroit sur l'adresse en réponse au discours du trône au début de la présente session.

C'est cependant le démantèlement du ministère de l'Expansion économique régionale et la création de celui de l'Expansion industrielle régionale par le gouvernement précédent qui a eu à mon avis une répercussion symbolique et psychologique profondément négative sur la région. Beaucoup dans la région de l'Atlantique l'ont ressenti comme un coup dur, car cela semblait confirmer certains des pires soupçons touchant l'instabilité de l'engagement du gouvernement fédéral à lutter contre les inégalités régionales.

La création du MEIR à partir des vestiges de l'ancien ministère de l'Industrie et du Commerce et de ce qui restait du MEER visait—ou du moins le semblait-il—à brouiller les distinctions importantes entre la politique industrielle intéressée, comme de fait, au centre industriel du Canada, et la politique régionale qui s'intéressait surtout à l'est du Québec et aux provinces de l'Atlantique. Les habitants de la région de l'Atlantique ont vu dans la disparition du MEER et son absorption dans les préoccupations de politique industrielle du MEIR l'effondrement de la politique régionale comme priorité nationale.

Le MEIR a donc été mal accueilli dans la région de l'Atlantique. Il y était considéré comme trop centralisé et bureaucratisé. Franchement, il n'a jamais été accepté comme organisme voué au développement régional. Pour beaucoup de gens, il ne semblait pas avoir l'efficacité, l'enthousiasme et l'humanité qui sont indispensables à un organisme régional.

Le gouvernement actuel a dû chercher une solution à ce problème. Il pouvait, je suppose, essayer de rétablir le MEER, de débrouiller les oeufs, en fait. Mais l'entreprise est fort compliquée. Ceux d'entre nous qui savent le nombre d'heures de travail et d'efforts qu'ont exigé la création du MEIR et l'absorption de certaines des fonctions de l'ancien ministère de l'Industrie et du Commerce par le ministère des Affaires extérieures ne tiennent pas à voir toute la machine gouvernementale consacrer trois ou quatre autres années à essayer de défaire ce qui a été fait pour rétablir le MEER. Le gouvernement pouvait aussi, je suppose, créer une autre bureaucratie

centrale, mais compte tenu de l'humeur et de l'attitude du secteur privé et des gouvernements des provinces de l'Atlantique, cela n'était pas politiquement recommandable, pour ne pas dire plus.

● (1540)

Le gouvernement a suscité des recommandations de sources diverses mais, pour coordonner ses efforts et mener ses propres enquêtes, il a fait appel au président-directeur général de l'Institut de développement canadien de recherche sur le développement régional, de l'Université de Moncton, le professeur Donald Savoie. On a aussi fait appel aux services d'un conseiller supérieur auprès du cabinet fédéral, M. Dalton Camp, qui a manifesté tout au long de sa vie publique et de sa carrière politique un intérêt spécial pour l'incidence des politiques nationales sur les disparités régionales.

Des consultations extensives et intensives ont été menées auprès des gouvernements provinciaux, de diverses institutions publiques et du secteur privé de la région de l'Atlantique.

Il en est résulté la création d'un organisme qui s'inspire des succès et des échecs du passé. Il s'agit d'un organisme de la région de l'Atlantique qui est en fait un ministère du gouvernement fédéral ayant son ministre, son sous-ministre et ses bureaucrates qui ont leur mot à dire dans l'établissement de la politique nationale et dans la prise de décisions d'intérêt national.

Contrairement aux autres ministères fédéraux, toutefois, il a son administration centrale à Moncton, et non à Ottawa. Les décisions sont prises au niveau régional. Un conseil consultatif régional se compose de fonctionnaires et d'hommes d'affaires de la région même. Cet organisme jouit d'une autonomie, d'un pouvoir, d'une souplesse et de ressources sans précédent au gouvernement fédéral pour mener à bien son mandat dans et pour la région de l'Atlantique.

Je tiens à signaler que cet organisme a été conçu en collaboration étroite avec les premiers ministres provinciaux et le secteur privé de la région en question, qui ont aussi participé à la nomination des membres du conseil et à l'établissement des programmes qui ont été et qui vont être lancés sous le parrainage de l'organisme en question.

Lorsque le premier ministre a annoncé la création de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique le 6 juin dernier, nous avons été chargés des programmes d'encouragement des affaires qui existaient à l'époque dans les provinces de l'Atlantique, y compris le PDIR, le Programme entreprise Atlantique, la Société d'expansion du Cap-Breton et les programmes en vigueur dans la région de l'Atlantique en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Nous avons reçu l'ordre de simplifier la démarche, de réduire les difficultés administratives à leur plus simple expression et d'adapter ces programmes aux besoins du secteur privé des provinces de l'Atlantique.

Nous avons même été chargés des ententes de développement économique et régional des provinces de l'Atlantique. Nous avons été chargés également de coordonner les activités de développement économique du gouvernement fédéral dans cette région. Nous avons été chargés aussi d'agir en tant que représentants de la région dans l'élaboration de programmes nationaux. En plus de cela, nous avons reçu 1,05 milliard de dollars répartis sur cinq ans, en plus des crédits ordinaires de